

Crash de l'Airbus A320

Le copilote avait caché une maladie à son employeur, Germanwings

Andreas Lubitz aurait dû être en arrêt maladie le jour du crash. Selon la presse allemande, il souffrait d'une dépression

Christophe Bourdoiseau
Berlin

Andreas Lubitz était malade. Et il l'avait caché à son employeur. Le copilote de Germanwings, soupçonné d'avoir délibérément conduit à la mort 149 passagers de l'Airbus U4 9525 dans les Alpes françaises, n'aurait pas dû travailler le jour du crash. Un arrêt maladie retrouvé lors des perquisitions effectuées jeudi soir aux deux domiciles du copilote de 27 ans l'atteste.

Les enquêteurs ont découvert plusieurs documents médicaux, dont un avis d'arrêt de travail déchiré. «Selon une première analyse des éléments saisis, le défunt suivait un traitement. Il avait caché sa maladie à son employeur et à son entourage proche», a assuré hier après-midi le procureur de Düsseldorf. Tandis que le Parquet se refusait à révéler le nom de cette «maladie», le magazine *Der Spiegel* affirmait que les enquêteurs avaient trouvé des preuves attestant un problème «psychique».

L'entreprise pas informée

La compagnie Germanwings assure qu'elle n'était pas au courant de cet arrêt maladie. «Si le copilote ne remet pas son avis, l'entreprise ne peut pas en être informée», a expliqué une porte-parole de la compagnie aérienne.

Andreas Lubitz était patient à la Clinique universitaire de Düsseldorf. La porte-parole a confirmé les deux dernières visites, en février et le 10 mars. Mais elle a démenti un traitement pour dépression. Les raisons de ces visites restent sous le coup du secret médical, a-t-elle ajouté. De son côté, la Direction générale de l'aviation civile (Luftfahrt-Bundesamt), chargée de la sécurité aérienne en Allemagne, a confirmé que le dossier du copilote comportait la



Andreas Lubitz était patient à la Clinique universitaire de Düsseldorf. PATRIK STOLLARZ/AFP

«Il avait presque une double vie»

● Spécialiste en psychologie légale et en psychothérapie, professeur à l'Université de Genève, Philippe Jaffé tente de donner quelques clés pour comprendre le geste du copilote Andreas Lubitz.

Qu'est-ce que ça veut dire que d'emporter 149 personnes avec soi dans la mort?

Le suicidaire est dans une espèce de tunnel, en absence émotionnelle, ce qui fait que même si sa copine lui téléphonait, il n'est pas sûr qu'il changerait d'attitude et tiendrait compte des 149 personnes qui sont derrière lui.

C'est l'enfermement suicidaire?

C'est ça, cette vision «tunnel» dans laquelle vous n'avez qu'un seul objectif. L'individu est assez calme, pas résigné, mais en attente. Presque soulagé d'avoir pris sa décision.

On a appris que Lubitz a été

soigné pour une dépression et qu'il devait être en arrêt maladie le jour du crash. Qu'en dire?

Des fois la réalité dépasse la fiction! Qu'une compagnie allemande n'ait pas été au courant de la maladie de son



Philippe Jaffé
Professeur à l'Université de Genève

pilote, c'est énorme, je n'arrive pas à le comprendre.

Peut-on parler de raptus, de syndrome de l'Amok, qui voit un individu subitement tuer le plus de personnes possible?

Non, je pense qu'il couvait quelque chose depuis des années. Ce qui est surprenant, c'est que ses proches disaient de lui qu'il était un jeune homme parfait. On peut presque dire qu'il avait une double vie.

Y a-t-il eu préméditation?

La crise suicidaire peut se dérouler sur quelques secondes, ou quelques jours, voire semaines. Il peut y avoir un élément de réflexion, mais souvent c'est l'occasion qui est saisie.

A-t-on affaire à un suicide ou à un meurtre de masse?

La frontière n'est pas très claire. Dans les faits, c'est un tueur de masse, mais il n'a pas accompli son geste dans ce but. D'un point de vue pénal, c'est un meurtre de masse, mais psychiatriquement, c'est un suicide.

Que peut-on dire de ses parents?

Ce qu'ils vivent est terrible. Ils restent avec une sorte de culpabilité par procuration. C'est très difficile d'admettre que son fils est devenu un monstre, que l'on n'a rien vu venir, qu'il ne nous a rien dit. **Bernard Bridel**

mention «SIC» qui indique qu'Andreas Lubitz devait se soumettre à des contrôles médicaux réguliers.

L'enquête se concentre par ailleurs sur une autre zone d'ombre: la formation du copilote interrompue pendant une période

«Si le copilote ne remet pas son avis d'arrêt maladie, l'entreprise ne peut pas en être informée»

Une porte-parole de Germanwings

de six mois. Le patron de Lufthansa a refusé de dire pourquoi il l'avait suspendue il y a six ans. «Il était apte à 100%», a déclaré Carsten Spohr. Mais l'aptitude du copilote est déjà remise en cause par les médias allemands. Selon le journal *Bild*, Andreas Lubitz avait été déclaré «provisoirement» inapte au vol, à plusieurs reprises, au centre de formation de la Lufthansa aux Etats-Unis, à Phoenix, dans l'Arizona.

Motif politique écarté

L'analyse approfondie des documents saisis et la poursuite des interrogatoires prendront encore quelques jours, a précisé le Parquet de Düsseldorf. Aucune lettre d'adieu n'a été retrouvée dans l'appartement de Düsseldorf ni chez ses parents à Montauban, en Rhénanie-Palatinat, sa ville d'origine. Pas de texte de revendication non plus. Les perquisitions auront au moins permis d'écarter le motif politique ou religieux. La justice exclut donc toujours l'acte terroriste.

En France, la justice était toujours à la recherche hier de la deuxième boîte noire, qui pourrait donner des précisions sur ce qu'il s'est vraiment passé dans le cockpit.



Les dernières images en continu sur

www.germanwings.tdg.ch

Après le crash

Suite au drame de l'Airbus A320 de Germanwings, des compagnies aériennes en Suisse et à l'étranger ont décidé d'imposer la présence permanente de deux personnes dans le cockpit. Swiss, filiale de Lufthansa, a franchi le pas hier. Edelweiss Air en discute aussi. Helvetic Airways et EasyJet Suisse ont pris cette décision jeudi soir. Par ailleurs l'Union européenne envisage d'imposer cette mesure à tous ses membres, a-t-elle annoncé hier.

Selon le quotidien allemand «Bild», citant des sources sécuritaires, le commandant de bord, coincé à l'extérieur du cockpit, a vainement tenté de briser la porte à l'aide d'une hache pour tenter d'empêcher la catastrophe. Cet outil fait partie de l'équipement de sécurité d'un A320.

Sur les lieux de l'accident aérien qui a coûté la vie à 150 personnes, les recherches continuent. Gendarmes et enquêteurs sont à pied d'œuvre du matin au soir avec trois objectifs: enquêter sur l'accident, retrouver la deuxième boîte noire et récupérer les restes des victimes, qui sont ensuite examinés par des médecins légistes. En raison de la violence de l'accident et de l'éparpillement des corps, l'identification des victimes - rendue possible grâce à des prélèvements ADN effectués sur les familles jeudi après-midi - pourrait prendre plusieurs semaines, selon la gendarmerie.

La compagnie aérienne Germanwings offre aux proches des victimes du crash «jusqu'à 50 000 euros par passager» pour faire face aux dépenses immédiates, a annoncé un porte-parole hier. Cette première aide, indépendante des indemnités qui devraient être versées par ailleurs au titre de la responsabilité de la compagnie, ne devra en aucun cas être remboursée, a-t-il précisé. **Y.V.D.S. avec AFP**

PUBLICITÉ

CONCOURS

À GAGNER : 5x2 billets par concert



**ACADEMY OF ST MARTIN
IN THE FIELDS**
Jeudi 23 avril 2015 à 20h
Victoria Hall

Julia Fischer, direction et violon
Oliver Schnyder, piano

Code 80



LONDON SYMPHONY ORCHESTRA
Samedi 30 mai 2015 à 20h
Victoria Hall

Daniel Harding, direction
Janine Jansen, violon

Code 81

MIGROS CLASSICS
pour-cent culturel

www.culturel-migros-geneve.ch



PAR SMS (Fr. 1.50/sms)

Tapez **TDG** et le n° du code choisi, sans espace
Envoyez le message au numéro **8000**
(ex : TDG 80)

Délai de participation : mercredi 1^{er} avril à 9h30
Conditions sous www.tdg.ch/concours



PAR TELEPHONE

(Fr. 1.50 l'appel depuis une ligne fixe)
0901 02 00 00

Tapez le code de l'offre choisie puis suivez les instructions.



PAR INTERNET

Rendez-vous sur : www.tdg.ch/concours

**Tribune
de Genève**